Municipalité de Saint-Adelphe

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELPHE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE par le soussigné, directrice générale de la susdite municipalité, QUE;

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe a adopté le

RÈGLEMENT 2026-357

RELATIF À L'ADMINISTRATION, À L'ENCADREMENT ET À LA SÉCURITÉ DU FESTIVAL COUNTRY DE SAINT-ADELPHE

Ce projet de règlement a été adopté à une séance ordinaire tenue le 11e jour de mai 2026.

L'original de ce projet de règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux jours et heure d'ouverture.

Avis de motion le 11 mai 2026.

Adoption du projet de règlement le 11 mai 2026.

Donné à Saint-Adelphe, ce 12e jour de mai 2026.

Julie Francoeur,

Directrice générale

CERTIFICAT de PUBLICATION
(Articles 335 et 346 du Code Municipale)

Je, soussignée, résidante à St-Séverin, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé sur le site internet de la municipalité, endroit désigné par le conseil entre midi et 16h30 de l'après-midi, le douzième jour de mai 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce douzième jour de mai 2026.
Julie Francoeur,